

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 34 (1898)
Heft: 22

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'ÉDUCATEUR

Sommaire. — *L'enfant a droit au bonheur.* — *L'enseignement de la langue française en Russie.* — *A propos de surmenage.* — *Internat et externat.* — *Chronique scolaire.* — *Partie pratique.*

L'enfant a droit au bonheur

Hommes, soyez humains, c'est votre premier devoir ; soyez-le pour tous les âges, pour tous les états, pour tout ce qui n'est pas étranger à l'homme. Quelle sagesse y a-t-il pour vous hors de l'humanité ? Aimez l'enfance ; favorisez ses jeux, ses plaisirs, son aimable instinct. Qui de vous n'a pas regretté quelquefois cet âge où le rire est toujours sur les lèvres, et où l'âme est toujours en paix ? Pourquoi voulez-vous ôter à ces petits innocents la jouissance d'un temps si court qui leur échappe, et d'un bien si précieux dont ils ne sauraient abuser ? Pourquoi voulez-vous remplir d'amertume et de douleurs ces premiers ans si rapides, qui ne reviendront pas plus pour eux qu'ils ne peuvent revenir pour vous ? Pères, savez-vous le moment où la mort attend vos enfants ? Ne vous préparez pas des regrets en leur ôtant le peu d'instant que la nature leur donne : aussitôt qu'ils peuvent sentir le plaisir d'être, faites qu'ils en jouissent, faites qu'à quelque heure que Dieu les appelle, ils ne meurent point sans avoir goûté la vie

C'est, me répondez-vous, le temps de corriger les mauvaises inclinations de l'homme ; c'est dans l'âge de l'enfance, où les peines sont les moins sensibles, qu'il faut les multiplier pour les épargner dans l'âge de la raison. Mais qui vous dit que tout cet arrangement est à notre disposition, et que toutes ces belles instructions, dont vous accablez le faible esprit d'un enfant, ne lui seront pas un jour plus pernicieuses qu'utiles ?

J.-J. ROUSSEAU

L'enseignement de la langue française en Russie

II.

D'autre part il est très important de faire apprendre par cœur des morceaux de vers si précieux comme exercices de mémoire. En effet, le rythme et la rime contribuent puissamment à graver dans la mémoire les mots et les tournures de la langue étrangère. Malheureusement les morceaux en vers assez simples et assez faciles pour de jeunes enfants, sont rares en langue française. En définitive, il n'y a guère que des fables. Sous le rapport de la clarté et de la simplicité du fond et de la forme, et surtout pour les élèves dont le français n'est pas la langue maternelle, les fables de Florian sont généralement préférables à celles de La Fontaine, si supérieures cependant au point de vue littéraire. Mais ce qui fait la supériorité des fables de la Fontaine, la naïveté, la grâce et la variété des tours, qui en font le charme aux yeux des Français, disparaissent au milieu des difficultés qu'elles offrent à chaque pas, dès qu'il s'agit de les prendre pour texte d'une étude comme celle qui nous occupe. D'ailleurs, par la réflexion et la maturité d'esprit qu'elles supposent, les fables de la Fontaine ne conviennent pour la plupart qu'aux élèves des classes supérieures; là, elles retrouvent toute leur supériorité, et fournissent pour un cours de langue française, un sujet d'étude que rien ne saurait remplacer.

Un des plus puissants moyens d'intéresser les élèves à l'étude d'une langue étrangère, c'est de les faire parler avec les mots et les tournures qu'ils connaissent déjà. Rien de plus utile donc que les exercices de conversation qui forcent les élèves à penser vite et bien, et à mettre à contribution toutes sortes de matériaux, qui, sans cela, disparaîtraient bientôt de leur mémoire. Dans les premiers temps, je le répète, le maître est nécessairement réduit à se servir de la langue de l'élève, mais peu à peu il essayera de questionner en français et l'expérience montre que les enfants s'habituent assez vite à répondre dans la même langue. Seulement il faut que les questions soient faites d'abord autant que possible au moyen de mots et d'expressions connus. Il faut aussi qu'elles soient simples, claires, et de nature à comporter une réponse à la portée de l'enfance. Il ne faut pas non plus se contenter de la première réponse venue; mais il faut corriger une réponse fautive ou incomplète jusqu'à ce qu'elle soit satisfaisante. On doit aussi faire répéter chaque réponse par plusieurs élèves, afin de s'assurer que toute la classe prend part à l'exercice. Ces questions empêchent que les exercices de mémoire ne dégénèrent en une récitation machinale et routinière. D'ailleurs le plaisir qu'y trouvent les enfants démontre

l'excellence du procédé; et si ces exercices sont dirigés avec la suite et l'énergie nécessaires, on a le plaisir de voir qu'au bout de peu de temps les élèves s'habituent si bien à être questionnés et à répondre en français, que le maître peut, en leur parlant, se servir presque uniquement de la langue qu'il enseigne, ce qui est un immense avantage, vu que toute la leçon devient ainsi une leçon d'usage pratique. Bien d'autres raisons encore démontrent combien il est utile de faire ainsi parler les élèves; c'est d'abord la facilité vraiment remarquable avec laquelle tous les Russes apprennent les langues étrangères et le français en particulier, et d'un autre côté la facilité avec laquelle les enfants en général retiennent et reproduisent les mots et les tournures même difficiles d'une langue étrangère, pourvu qu'on leur procure l'occasion de les entendre souvent. Cette facilité de mémoire se perd avec les années; et si l'on néglige d'en tirer parti à temps, c'est une faute qu'il est, sinon impossible, du moins très difficile à réparer.

Dans les classes moyennes et supérieures, où à côté de la lecture des classiques et de l'histoire de la littérature, il est fait une large place à l'étude de la syntaxe, l'on entrera, tant que l'on pourra, dans tous les détails possibles. Il faut bien se dire que dans l'étude d'une langue étrangère, les détails sont bien souvent l'essentiel. S'en tenir aux généralités n'est guère possible que quand il s'agit de la langue maternelle, vu que là les difficultés de détail sont connues par l'usage. Dans l'étude d'une langue étrangère, du français en particulier, il existe un grand nombre de distinctions, de nuances intéressantes dont l'étude est d'autant plus importante pour nos élèves que ces distinctions sont le plus souvent inconnues aux autres langues qu'ils étudient. Tels sont pour en citer quelques exemples, l'emploi de l'article, la place de l'adjectif, la théorie des pronoms, l'emploi, si difficile pour les étrangers des modes, des temps, des adverbes de négation. Toutes ces choses-là, et bien d'autres encore, veulent être étudiées avec exactitude, et les distinctions si variées qu'elles offrent, sont un excellent moyen d'exercer la sagacité des élèves même les plus avancés. Du reste, les détails ne répugnent nullement au jeune âge, seulement il faut qu'ils soient clairement et logiquement rattachés à l'ensemble, et ne forment pas une mosaïque de faits épars et sans lien.

Si maintenant nous passons des gymnases de garçons aux établissements supérieurs de jeunes filles, je dois affirmer que celles-ci surtout apprennent les langues modernes avec une facilité remarquable. C'est qu'elles sont avant tout plus modestes et plus dociles que les garçons et par conséquent plus disposées à seconder le maître dans sa tâche si difficile. Je parle d'expérience, car voici déjà plusieurs années que j'ai affaire journellement à de jeunes filles et à des garçons et j'ai eu l'occasion d'observer bien souvent. Avec les jeunes filles, on peut donc

employer sans crainte les méthodes d'enseignement les plus récentes, je veux parler de la *méthode intuitive* (Anschauungsmethode) et de la *méthode par la lecture*.

La méthode intuitive, il est vrai, ne date pas d'aujourd'hui. Basedow l'employait déjà; Pestalozzi et Rousseau la recommandaient; de nos jours on est persuadé à l'unanimité des bons résultats auxquels elle conduit. Avec cette méthode il ne s'agit plus d'envisager le français comme une langue étrangère, par conséquent ce n'est plus la traduction qui en forme le principe fondamental. On apprendra d'abord aux élèves à nommer les objets qui sont à leur portée immédiate comme, par exemple, la table, le banc, le cahier, la plume, le crayon, etc; puis la troisième personne du singulier de l'indicatif présent du verbe *être*, quelques prépositions comme *sur, sous, dans*, les adverbes *ici et là*, et si l'on veut quelques adjectifs qualificatifs comme *propre, sale, rouge, jaune, blanc, noir*. Au moyen de ces quelques mots, les élèves pourront déjà former une quantité de petites propositions. Peu à peu on ajoutera de nouveaux mots et les formes les plus usitées des principaux verbes. Puis on aura recours à l'image. Sous ce rapport je recommande tout spécialement les très jolies gravures que la maison Hachette de Paris a mis en vente sous le nom de *bons points*. Les personnes, les animaux, les plantes, les objets qui s'y trouvent, tels que vêtements, meubles, outils, etc., donnent lieu à des conversations et à des exercices variés et intéressants, qui sont de plus un puissant moyen de captiver l'attention des élèves.

Quant à la méthode par la lecture, elle peut être recommandée surtout pour les classes moyennes et supérieures. Un morceau de lecture est lu d'abord par le maître, puis par les élèves. Après cela on le fait traduire, raconter, commenter, analyser de toutes les façons possibles.

Du reste, quelle que soit la méthode que l'on emploie, on arrivera toujours à de bons résultats, pour peu que l'on y mette de tact, pour peu surtout qu'on ait la patience de son métier.

Pour terminer, laissez-moi vous dire encore quelques mots en l'honneur de tous ces vaillants qui se sont imposés la lourde, mais noble tâche d'enseigner et de propager notre langue en Russie. Etrangers pour la plupart, Français, Suisses ou Belges, ils ont d'autant plus de mérite, qu'ils ne reculent même pas devant les amertumes de l'exil. Bien qu'on les choie un peu, bien que le gouvernement russe leur alloue de fort bons traitements, ~~ya~~ même jusqu'à leur accorder tous les droits conférés aux professeurs de nationalité russe, ils ont aussi leurs déboires et leurs petites misères. De nos jours n'enseigne pas qui veut en Russie. Le bon vieux temps, où les diplômés étrangers suffisaient pour se vouer à l'enseignement, est irrévocablement passé. Les Russes sont devenus sages; ils veulent des maîtres qui aient des capacités relatives aux exigences de leurs établis-

sements scolaires. Ils délivrent par conséquent des diplômes pour lesquels des études académiques sont nécessaires et dont l'examen pour le cas, particulier qui nous occupe, roule généralement sur trois branches, russe, français et latin. Le russe, c'est la langue maternelle des élèves; le français, celle que l'on enseigne. Quant au latin, on l'apprend beaucoup en Russie, et il est d'une utilité incontestable dans les leçons de français à cause de son analogie et de sa grande parenté. Pour être au service du gouvernement du tsar, il est donc indispensable de posséder un *diplôme de professeur de gymnase russe*. Dès lors on est assuré pour l'avenir, car disons-le bien vite et bien haut, à côté de très bons appointements, ce diplôme donne droit au bout de 25 ans à une très jolie pension de retraite qui s'étend même sur les veuves et les enfants. Mieux que cela; si pour cause de maladie le maître devient incapable de travailler après 3, 5, 10, 15 ans de service, l'Etat ne se fait pas un scrupule d'assister le pauvre malheureux, en lui accordant soit une partie de cette pension, soit dans la plupart des cas la pension entière. En ce sens la Russie pourrait servir d'exemple à ses voisins d'Occident, elle qui n'a pas craint l'autre jour d'admettre les femmes au service du gouvernement et de les traiter selon leur travail et leur mérite en leur allouant des droits et des pensions comme aux hommes. *Post tenebras lux!* Voyez-vous au-delà du grand steppe l'aurore aux vives clartés? Ainsi qu'un héraut superbe, elle annonce le jour.

J.-E. HILBERER, *professeur*.

A propos de surmenage

Le surmenage intellectuel est à la mode. Les journaux en parlent sur tous les tons. Des médecins et des docteurs en ceci ou en cela écrivent des articles noirs, bien noirs, à vous donner parfois la chair de poule, où ils prouvent par $a + b$ que la gent écolière de cette fin de siècle est surmenée comme jamais, qu'il faut absolument réagir contre la détestable manie de donner des devoirs à la maison, sinon que, dans un avenir pas très éloigné, notre race s'étiolera. L'anémie est la conséquence de ce déplorable état de choses, la myopie en découle, les déviations de l'épine dorsale en résultent. Les pères et mères, en lisant toutes ces prophéties plus ou moins apocalyptiques, se sentent épris d'un regain de tendresse pour leurs enfants et se mettent à pester et contre l'école et contre les maîtres. Aussi, défense formelle est faite à leur progéniture d'ouvrir un livre ou d'écrire la plus petite page, pendant la veillée.

Nous savons qu'il y a du vrai dans toutes ces plaintes, mais croyons fermement qu'elles sont exagérées. Nous en convenons, « l'enfance n'est pas un vase à remplir, mais c'est un flambeau à allumer ». Il est hors de doute que nous devons chercher à inculquer à la jeunesse d'excellents principes de morale, que l'éducation doit passer avant l'instruction. Nous ne pouvons nier que les programmes scolaires sont par trop surchargés, qu'ils renferment quantité de choses inutiles pour la vie, que les branches gourmandes y pullulent. Oui, nos enfants sont souvent astreints à apprendre des détails superflus, à se casser la

tête avec des chinoiseries, à s'assimiler tel ou tel chapitre d'histoire qui ne leur dit rien. Les filles, à partir de leur douzième année, devraient avoir un plan d'études spécial. Notre devoir serait de les préparer à la carrière dans laquelle elles entreront sous peu : celle de devenir d'excellentes ménagères. Arrière la physique, l'histoire ancienne, l'histoire du moyen âge, l'algèbre, la géométrie ! Si toutes ces branches étaient remplacées par un plus grand nombre d'heures de travaux à l'aiguille, de couture, de raccommodages, par quelques notions d'économie domestique, nous serions le premier à nous réjouir de ce progrès important. Pourtant, ne soyons pas trop pessimistes. Ne point donner de devoirs à la maison ! Messieurs qui prônez ce système, vous en parlez fort à votre aise, parce que la plupart du temps, vous n'êtes pas du métier, vous n'avez jamais mis la main à la pâte. Ne pas donner de devoirs à la maison ! Consultez et les institutrices et les instituteurs, et vous verrez ce que la plupart vous répondront. Votre système serait excellent, sans doute, pour les classes peu nombreuses, celles qui comptent vingt ou trente élèves, par exemple. Mais pour celles où le nombre est de cinquante, soixante ou septante, il est inutile de songer à entrer dans vos vues. Comment faire lire soixante enfants en une heure ? Il ne faudrait ainsi pas leur intimer l'ordre de préparer un morceau de lecture, ne point leur dire d'en apprendre les mots difficiles ? Nous en disons de même pour la plupart des autres branches. On oublie un peu trop ceci : c'est que l'école ne peut tout accomplir. On aime trop à se décharger sur elle, à l'accuser de tous les méfaits possibles, si tout n'est pas pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et puis, posons cette question franchement : les parents s'occupent-ils sérieusement de leur progéniture ? Beaucoup de pères et de mères désirent-ils vraiment que les enfants sachent quelque chose à la fin de l'année ? Cherchent-ils à leur donner le feu sacré de l'étude ? Nous le savons, la lutte pour l'existence est difficile, et tel père, fatigué par un rude labeur, préfère, à la fin d'une journée bien remplie, aller goûter un repos mérité, plutôt que de s'enquérir auprès de miches et miochettes si les travaux de l'école sont terminés, si les leçons sont apprises. Beaucoup de mères, énervées par les travaux multiples du ménage, ne se sentent en repos que lorsque toute la nichée dort. De pareils cas ne sont-ils pas l'exception ? Un retour sur vous-mêmes, pères et mères de famille. Vraiment, n'avez-vous rien à vous reprocher ? Avez-vous toujours accompli votre devoir ? Actuellement, la mode est de critiquer. On déblatère à tort et à travers, sans se rendre bien compte de ce que l'on dit. On agit ainsi, souvent par esprit d'imitation, pour le seul et unique plaisir d'avoir quelqu'un à tympaniser. L'instituteur, aussi zélé, aussi consciencieux est-il, ne peut faire seul. Pour que sa classe suive une marche progressive, pour que ses élèves acquièrent de solides connaissances, il est de toute nécessité qu'il soit soutenu par les parents. Est-ce le cas ? Hélas ! le cœur se serre, quand on saisit au passage quelques bribes de conversations. — « Monsieur tel ou tel est un drôle... Sous peu, on lui dira son fait... Il n'a qu'à bien se tenir, sinon, gare à la prochaine réélection... Il n'aurait qu'à punir nos enfants... » Nous continuerions jusqu'à demain. Dix-neuf fois sur vingt, les enfants assistent à la conversation, tout oreilles. Les pauvrets ne se surmèneront pas !

La plainte est générale de la part du corps enseignant : la jeunesse ne travaille plus comme jadis. Si donc vos enfants sont surmenés, intellectuellement parlant, la faute peut-elle en être imputée à l'école seule ?

Le soir, parcourez la rue, à une heure assez avancée. Qui rencontrez-vous ? Des enfants de tout âge s'amusant à l'envi. Ils crient à vous faire sauter le tympan, ont une conversation qui parfois vous attriste beaucoup. Cette jeunesse rendrait des points à plus d'un charretier. Vous allez la chasser au logis, lui adresser des remontrances... De grâce, soyez prudents, sinon les parents... Enfin,

neuf heures ou dix heures sonnent au clocher du village. La tête en feu, la gent écolière rentre au foyer paternel. Et les leçons? Or s'en moque comme un poisson d'une pomme. Et l'école surmène ceux qui nous suivront? Allons donc!...

Assistez à des soirées musicales, à des représentations théâtrales, à des réunions religieuses, qui rencontrez-vous? Des enfants, encore des enfants. Leur place serait à la maison, un livre ouvert devant eux. Un sommeil réparateur vaudrait mieux pour eux que ces longues stations hors du home, où ils n'apprennent rien, bâillent à se décrocher les mâchoires, contractent l'habitude de désertier le nid familial. Nos enfants ne sont plus des enfants. En général, on les abandonne par trop à eux-mêmes, on leur accorde trop de liberté, on leur donne par trop le goût de l'indépendance. Chaque jour, on fonde une association quelconque pour nos chers petits, où ils vont perdre un temps précieux et rien de plus. En voulant les cuirasser contre l'un ou l'autre danger, on les précipite dans un plus grand. A côté des devoirs d'école, ils en ont quantité d'autres à préparer. Pour telle fête, celui-ci devra apprendre un monologue, celui-là exécutera un morceau de violon, qui lui a pris un temps fou pour le jouer convenablement. Ces deux fillettes diront une comédie, mais gentille, mais pleine de sel. Comme on va rire, en entendant ces mignonnettes. Elles sont bien stylées pour paraître sur les planches. Le public applaudira à tout rompre. N'a-t-il pas fallu consacrer des heures et des heures à l'étude de cette pièce?

N'avez-vous jamais vu nos fillettes, un portefeuille de musique passé au bras, s'en aller prendre une leçon de piano? Quelle manie détestable! On se figure qu'elles ne pourront faire bonne figure dans le monde, si elles ne savent interpréter plus ou moins bien un morceau de Beethoven ou de Chopin. Et comme les pauvrettes ont dû travailler pour arriver à contenter leur maîtresse! Mais la musique est un délassement. Au lieu de fatiguer l'enfant, elle le récréé. Erreur profonde. L'étude du piano fatigue autant l'esprit qu'une leçon de mathématiques. Parlerons-nous des cours de broderie, de peinture et, que sais-je encore, auxquels certains parents astreignent leurs filles? En voilà assez, n'est-il pas vrai?

L'école a bon dos. Elle supporte beaucoup sans se plaindre. Les légions de critiques qu'on lui adresse, sont-elles toutes fondées? En particulier, le surmenage intellectuel dont souffrent les enfants peut-il lui être totalement imputé? Nous ne le pensons pas.

Apprenons à la jeunesse à vivre plus simplement. Eloignons d'elle cette existence enfiévrée, mouvementée dans laquelle on se complait à la lancer sitôt. Donnons-lui des goûts de simplicité, montrons-lui que le vrai bonheur consiste, non à briller comme le papillon de la fable, mais à rester caché, à l'instar du grillon. Nous sommes persuadé que le silence se fera autour du surmenage.

MARCEL MARCHAND.

INTERNAT ET EXTERNAT

Causerie

I

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le substantiel et piquant rapport de M. l'inspecteur Landolt sur la réorganisation des écoles normales du Jura bernois (*Educateur*, janvier et février) et les juvéniles et chaleureux articles, espèce de réplique, de M. Möckli. Je ne viens pas me placer entre ces deux vigoureux champions et tenter de les mettre d'accord. Je voudrais simplement faire part

de mes expériences et observations sur l'internat et l'externat. Je laisse de côté les questions conjointes du transfert de l'école normale de Porrentruy à Delémont, de la juxtaposition des écoles normales de garçons et de filles sous un même directeur, et du remaniement des programmes actuels.

J'ai été élève dans l'école normale de Porrentruy, puis maître auxiliaire, gérant, directeur par intérim, maître principal; j'ai dirigé une école secondaire de filles à Berne, un externat, avec classes normales; dirigé l'école normale de Peseux, un internat, mais fréquenté aussi par des élèves externes; j'ai visité plusieurs écoles normales en Suisse, en France, en Allemagne, en Italie; et le résultat de tout ce que j'ai expérimenté, vu et lu, c'est qu'il n'existe pas de principe absolu en faveur de l'une ou l'autre de ces deux formes d'établissement qui sont en discussion. Il y a de bons et de mauvais internats, de bons et de mauvais externats. Toutefois, quand il s'agit d'élèves instituteurs, qui ont encore une éducation élémentaire à faire, qui doivent travailler ferme et coûter le moins possible aux parents et à l'Etat, je crois que l'internat est préférable à l'externat, toutes choses étant égales d'ailleurs.

M. Möckli critique la discipline de l'internat, comme étant trop sévère. Certes; il est des internats où la liberté des élèves est trop restreinte. Mais ce n'était pas le cas à Porrentruy quand j'y étais. Jamais, étant élève, je ne m'y suis senti trop enfermé ou trop surveillé, et mes condisciples non plus, sauf deux ou trois qui auraient aimé courir les rues et s'amuser, et qui, ayant trouvé un trou ou une clef pour sortir de la vaste enceinte du jardin, allaient boire chopine à la pinte Gigon. Du reste, si même la discipline nous eût paru un peu pesante, il n'y aurait pas eu de mal pour notre éducation. Un sage, un prophète, qui avait beaucoup souffert pour sa nation et de la part de ses concitoyens, a dit: « Il est bon pour l'homme de porter le joug dans sa jeunesse. » Oui, car c'est un exercice qui lui apprend à porter et à supporter les fardeaux que la vie lui réserve.

M. Möckli s'apitoie sur le malheureux jeune pion chargé de la surveillance dans l'internat. D'autres avant lui ont décrit les souffrances des maîtres d'études dans les internats français, bien dignes d'éveiller les sympathies des cœurs compatissants. Mais, outre que les élèves instituteurs ne sont plus dans *cet âge* que Lafontaine dit être *sans pitié*, pas n'est besoin d'avoir ce souffre-douleur dans une école normale. Jamais je n'ai fait reposer la surveillance sur un seul maître, et quand j'étais à l'école normale de Porrentruy, tous les maîtres internes (il y en avait 3 ou 4) prenaient part alternativement à la surveillance, et je puis dire qu'elle ne m'a jamais pesé. Il est vrai que certains maîtres, qui ne savent pas se faire craindre ou respecter, ont quelquefois à souffrir des élèves taquins, mais cela se voit aussi dans les leçons, qu'il s'agisse d'un internat ou d'un externat. Il y aura toujours et partout des maîtres manquant de tact et d'aptitudes pédagogiques.

M. Möckli dit qu'un directeur-économe ne peut se consacrer tout entier à la direction pédagogique de l'école. Cette remarque est parfaitement juste. J'ai souffert à Peseux de la charge de l'économat, et mes leçons en souffraient aussi. Mais cette cumulation de fonctions, que des raisons d'économie imposent souvent aux petits établissements, n'est pas chose inhérente à l'internat. Les premiers directeurs de l'école normale, MM. Thurmann et Daguët, avaient un économe, l'ex-maître ferblantier et architecte Lapaire, homme très pratique, puis moi, puis M. Friche. Toutefois, je dois avouer que certaines choses laissaient à désirer dans cette organisation. Les domestiques, au courant de la maison, prennent facilement de l'ascendant sur les économistes et poussent dans des abus. Il sera toujours bon d'avoir à la tête d'une école normale avec internat un directeur pratique, capable d'exercer une intelligente surveillance dans le ménage de

l'établissement. C'est ce que sut faire M. Péquignot, qui voulut être mis au courant de tout, et réaliser des économies.

A Berne, où j'étais à la tête d'un externat, tout allait bien pour les jeunes filles qui avaient leurs parents en ville; mais les élèves institutrices du dehors, appartenant pour la plupart, comme les élèves instituteurs, aux classes qui vivent du produit de leur travail, prenaient leur pension, par nécessité, chez le petit bourgeois, ou chez des artisans, et là, chétivement logées, peu ou point surveillées, elles n'acquiesçaient pas en fait d'ordre, de propreté, de régularité, de savoir-vivre, l'éducation qu'on attend d'une institutrice et surtout d'une gouvernante, ce qui fit faire à plusieurs de tristes expériences au début de leur vocation. Pour remédier à ce défaut de culture, nous dûmes fonder deux petites pensions dirigées par une institutrice ou ancienne gouvernante. Nous fûmes ainsi poussés par la nécessité vers l'internat. Tout autre est la position des jeunes gens appartenant à la classe aisée, lorsqu'on les envoie au gymnase ou à l'université. Pouvant payer une bonne pension, on les place chez des professeurs ou dans des pensions où ils sont bien élevés et mis en contact avec les classes cultivées. Telle n'est pas la pension et les avantages que peuvent s'accorder les élèves des écoles normales, soit de filles, soit de garçons.

A Grandchamp, où commença l'école normale transportée six ans plus tard à Peseux, nous choisîmes l'internat comme forme d'établissement pour les élèves qui n'avaient pas leurs parents dans le voisinage; d'abord par nécessité, car on n'aurait pu leur trouver de pensions au dehors; par économie ensuite, vu que l'école pouvait recevoir les élèves à un prix inférieur à celui des pensions bourgeoises; et enfin, parce que voulant imprimer à notre école un caractère évangélique, l'internat donne à un directeur et aux maîtres, animés du même esprit, une influence éducative plus grande que l'externat, surtout avec les garçons. Je sais par cœur tout ce qu'on peut m'objecter sur ce point. Cela m'a été répété assez souvent et sur tous les tons; mais ces objections, qui peuvent s'appliquer à quelques cas particuliers, en général, tombaient à faux en ce qui nous concernait. Nous n'avons jamais pratiqué l'étroitesse dans la sphère des idées évangéliques, ce que peuvent affirmer tous nos anciens élèves, s'ils veulent être sincères. Et je crois qu'en général nos élèves se sont mieux trouvés dans notre internat, que ce n'eût été le cas dans une famille bourgeoise, où ils eussent été sans surveillance et sans direction, et à bien des égards plus gênés et moins libres; car *il ne suffit pas d'être dans une famille pour réaliser la vie de famille*. On se fait sous ce rapport d'étranges illusions.

On m'a reproché d'avoir été trop sévère en matière de discipline, et je confesse avoir péché en quelques points et dans quelques cas par excès de zèle ou faiblesse humaine; mais avec l'âge, je me suis, m'a-t-il semblé, un peu amélioré. Nos élèves jouissaient de toutes les libertés compatibles avec l'ordre de la maison et leurs études. Ils sortaient librement après le dîner et les dimanches après-midi, et jamais une demande de sortie motivée et raisonnable n'était refusée. Un élève français, venant d'un lycée, me dit un jour que ce qui l'avait le plus frappé en arrivant chez nous, c'était de n'y avoir trouvé ni grille fermée, ni muraille infranchissable, ni surveillant durant les récréations. Puis il ajouta: « Toutefois, je me suis bien vite aperçu qu'il ya ici d'autres barrières, que nous ne connaissions pas dans notre lycée, et que les élèves respectent, parce qu'ils les trouvent raisonnables et justes. »

Enfin pour en finir sur ce point, je dirai encore que nombre de parents m'ont exprimé leur contentement de sentir leurs enfants chez nous sous surveillance. Quand notre fils allait à l'école à, nous étions, me disaient-ils, souvent inquiets. Combien de parents sont tourmentés de sentir leurs enfants battre en toute liberté le pavé des villes! La liberté est une belle et bonne chose, mais elle expose les jeunes gens à bien des dangers, qu'il faut prévenir

autant que possible. Un jour, un père de famille, chaud radical, qui avait colporté dans son village un article contre notre *couvent*, m'amena l'un de ses fils, me priant de le prendre en pension pendant le temps de son instruction religieuse. « Mais, lui dis-je, je croyais que vous aviez peur d'un cloître comme le nôtre. — C'est vrai, répondit-il, mais voyez-vous, il y a de mauvais garnements chez nous et mon fils se perd avec eux. Je vous en prie, prenez-le, *il a besoin d'être tenu!* » Je pris son fils qui ne nous causa absolument aucune peine par sa conduite, et qui retourna à la maison plus sérieux que son père ne le désirait.

J. PAROZ.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Morrens.** M. Jaccaud, instituteur, se retire après 31 ans d'enseignement, dont 29 consacrés à la jeunesse de Morrens. Au nom de la Société de chant, que M. Jaccaud a dirigée avec autant de succès que de dévouement, M. Gustave Chamot lui a offert une montre, à titre de souvenir, et M. Janin, syndic, au nom des autorités et comme témoignage de reconnaissance « pour ses bons et loyaux services », lui a remis un fauteuil.

FRIBOURG. — La « **Société fribourgeoise d'éducation** » et la « **Société pédagogique romande** ». Après avoir rendu compte du congrès de Bienne, un correspondant du *Bulletin pédagogique* (M. B.) terminait son article par les lignes suivantes:

« Il est regrettable que les instituteurs fribourgeois se désintéressent tout à fait de ces congrès scolaires. Quand on combat pour une même cause ne serait-il pas mieux de se solidariser un peu plus, de sortir de notre somnolence. Qu'est donc devenue la devise « Un pour tous, tous pour un » ? Soyons-en convaincus, nous aurions beaucoup à gagner de faire connaissance, voire même de lier des amitiés avec nos aimables collègues de Vaud, Neuchâtel, Valais, Berne, Genève. Que l'année prochaine à Lausanne, nous puissions nous compter nombreux et montrer que Fribourg est enfin sorti de son isolement. »

Ces appréciations si saines sur la situation actuelle du corps enseignant romand ont provoqué une polémique avec un autre correspondant qui signe *Grillon*. M. *Grillon* fait l'éloge des sections pédagogiques cantonales et en particulier de la *Société fribourgeoise d'éducation*, à laquelle on ne peut faire le reproche de cultiver la *somnolence*. Quant à sortir de leur *isolement*, et à fréquenter les congrès romands, c'est bon pour les « jeunes collègues qui joignent à une humeur enjouée un physique agréable » à la condition qu'ils « cachent un peu moins leur drapeau dans leur poche ».

Ces critiques qui manquent peut-être de bienveillance et certainement de charité, n'empêchent pas M. *Grillon* de reconnaître qu'il ne voit pas d'antagonisme entre les congrès scolaires romands et les réunions cantonales de la *Société fribourgeoise d'éducation*. C'est là le fait important à signaler. Il ne peut et il ne doit point y avoir dans l'idée d'une fédération des sociétés pédagogiques romandes la pensée d'abaisser l'une pour relever l'autre. Toutes doivent avoir les mêmes droits; et toutes doivent pouvoir travailler sans entraves dans le domaine spécial qui leur est assigné. Et s'il nous était permis de voir tous les instituteurs romands étudier en commun l'une ou l'autre question pédagogique, travailler en commun à la réalisation de quelque progrès dans nos écoles, c'est à la condition que les opinions individuelles soient respectées, que les sections cantonales conservent leur autonomie, que le drapeau des convictions sérieuses et profondes puisse être arboré sans honte et sans danger.

PARTIE PRATIQUE

I. LANGUE FRANÇAISE

Dictée

COURS MOYEN

La civilisation dans les vallées alpestres

Prenez garde : la civilisation s'est glissée dans cette vallée des Alpes. Elle a numéroté les chars qui vous y portent, aplani la route qui vous y mène et vous vous étonnez de rouler doucement comme dans les allées d'un beau parc ; elle a placé des jeunes filles sur la route pour vous vendre des bouquets, des mendiants pour vous demander l'aumône ; elle a grimpé sur ces rochers, bâti des escaliers et des balcons près de ces cascades, afin qu'on puisse en avoir à son aise le spectacle. Les uns ont fait bâtir l'escalier, les autres ont taillé le rocher ; ceux-ci vous soutiennent, ceux-là portent votre bâton. Il y en a pour vous offrir un verre de lait au premier repos, pour vous avertir de regarder quand il faut ; quelques-uns aussi ne font autre chose que de vous regarder, et tous demandent quelque chose pour leur peine.

ST-MARC DE GIRARDIN.

COURS SUPÉRIEUR

Sur la plage

Un temps magnifique, un soleil radieux, et, dans le lointain, pas un nuage. Les chaloupes mettent toutes voiles dehors, les cordages glissent en grinçant sur les poulies, les matelots et les mousses, tout occupés de la manœuvre, n'accordent même pas, avant de gagner le large, un regard d'attention à cette foule, échelonnée sur la plage, qui va le soir se disputer leur pêche.

C'est l'heure de la marée. Sur le sable fin, sans un de ces galets si cruels pour les pieds des jolies baigneuses, un bruit de voix, d'exclamations, de petits cris et de sourires se mêle au grondement du flux et du reflux. Les plus jeunes, il faut bien le dire, sont les plus bruyants. Tout ce petit monde, armé de pelles et de seaux, déploie des efforts surhumains pour creuser le sable, pour le tourner et le retourner, pour trouver quelque crabe qui gisera bientôt sans pattes, cruellement vivisecté par ses jeunes bourreaux. Ailleurs, un groupe d'enfants cherche à mettre à flot une barque minuscule, achetée la veille du départ ; mais les hardis marins reculent à l'approche des lames, et l'on se demande quand flottera le frêle esquif. Pendant ce temps la mer bat son plein. Des cabines sortent les types les plus variés de baigneurs et de baigneuses ; et ceux qui, pour une raison quelconque, ne peuvent prendre contact avec les vagues bleues se vengent de leur impuissance par une pluie de quolibets.

L. ROBERT.

Cours élémentaire de littérature française

III^e partie — XVII^e siècle

VIII

Racine

Jean Racine (1639—1699) est un très grand poète, d'une élégance et d'un charme infinis. La tragédie a atteint avec lui sa perfection.

Réagissant contre le genre héroïque et romanesque, Racine s'attacha à l'étude de la réalité. Il peignit les hommes tels qu'ils sont, susceptibles, hélas ! de sacri

fier le devoir à la passion. Il donna, dans ses œuvres, une grande place à l'amour, étudiant ce sentiment tout à la fois en psychologue, en artiste et en homme.

Élevé dans l'austère maison de Port-Royal, Racine avait reçu une instruction extrêmement solide. Sa première jeunesse se passa dans une étroite intimité avec Homère, Platon, Sophocle, Euripide, et, en dépit de son scrupuleux maître Lancelot, dans la familiarité des romanciers grecs. Après de nombreux essais poétiques, qui annonçaient un grand talent, Racine écrivit une tragédie : « La Thébaine », dont il avait emprunté le sujet à Euripide. Cette pièce fut jouée en 1664. L'auteur avait 25 ans. Un an après, il donna une seconde tragédie : « Alexandre ». Enfin, en 1667 fut joué son premier chef-d'œuvre « Andromaque ». Dans cette pièce, qui eut un grand succès, le génie de Racine se révéla. Les caractères y sont d'une délicatesse et d'une vérité remarquables. Andromaque, la veuve d'Hector, est bien touchante, lorsqu'elle parle de son cher petit Astyanax : « Je ne l'ai point encore embrassé d'aujourd'hui. » Quelle situation poignante que celle de cette noble femme placée entre l'amour maternel et la fidélité conjugale ! Et que dire d'Hermione, esclave si malheureuse d'une passion ardente pour le fiancé qui la trahit ?

« Je t'aimais inconstant ; qu'aurais-je fait fidèle ? »

Dans un accès de jalousie et d'indignation, elle a ordonné à Oreste de tuer cet ingrat Pyrrhus ; mais, dès que le meurtre est accompli, elle accable de reproches celui qui a voulu la servir et la venger, pour obtenir d'elle un peu d'amour :

« Pourquoi l'assassiner ? qu'a-t-il fait ? à quel titre ?

« Qui te l'a dit ? — — — —

En 1668, Racine fit représenter une comédie tout-à-fait délicieuse : les *Plaideurs*. S'inspirant des *Gupes* d'Aristophane, il persifla avec une verve extraordinaire les travers des juges, la forme ridicule des plaidoiries. Cette comédie est la plus amusante et le plus joli pamphlet qui ait jamais été fait ; elle est d'un bout à l'autre d'une gaieté, d'une finesse, d'une fraîcheur qui enchantent.

En 1669, Racine donnait *Britannicus*. On a dit que c'est la *pièce des connaisseurs*. Cette tragédie historique, qui nous fait assister aux trahisons et aux crimes de la cour de Néron, est d'un intérêt palpitant. Le caractère d'Agrippine est peint avec une vigueur et un art admirables. La lutte du vertueux Burrhus et du misérable Narcisse se disputant l'âme de Néron est esquissée de main de maître. Et, à côté des intrigues horribles ourdies dans l'ombre, quel tableau gracieux que celui de l'amour de Junie et de Britannicus. La douce et pure nièce d'Auguste a dû, espionnée par Néron, témoigner de la froideur au malheureux prince qu'elle aime ; avec quelle tendresse lui explique-t-elle sa conduite, lorsqu'elle peut enfin lui parler à cœur ouvert :

« Quel tourment de se taire en voyant ce qu'on aime,

« De l'entendre gémir, de l'affliger soi-même,

« Lorsque par un regard on peut le consoler !

« Mais quels pleurs ce regard aurait-il fait couler !

— — — — —
« De mon front effrayé je craignais la pâleur,

« Je trouvais mes regards trop pleins de ma douleur.

— — — — —
« Je craignais mon amour vainement renfermé ;

« Enfin, j'aurais voulu n'avoir jamais aimé. »

En 1670, le génie tendre de Racine se manifesta dans une nouvelle tragédie, *Bérénice*, histoire de deux amants séparés par les exigences de la politique. C'est la duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre, qui avait voulu que le poète traitât ce sujet : elle avait, dit-on, aimé son cousin Louis XIV... Elle mourut avant la représentation de *Bérénice*.

En 1672, Racine fit jouer *Bajazet*, et, un an plus tard, *Mithridate*, pièce dans laquelle nous trouvons un type de femme d'une délicatesse extrême : Monime.

En 1674, fut jouée la tragédie d'*Iphigénie*, la plus cornélienne peut-être des pièces de Racine. Écoutons parler Achille :

« Je puis choisir, dit-on, ou beaucoup d'ans sans gloire,
« Ou peu de jours suivis d'une longue mémoire.
« Mais, puisqu'il faut enfin que j'arrive au tombeau,
« Voudrais-je de la terre inutile fardeau,
« Trop avare d'un sang reçu d'une déesse,
« Attendre chez mon père une obscure vieillesse,
« Et toujours de la gloire évitant le sentier,
« Ne laisser aucun nom et mourir tout entier ?
« Ah ! ne nous formons point ces indignes obstacles :
« L'honneur parle, il suffit : ce sont là nos oracles. »

En 1677 fut jouée *Phèdre*, une pièce janséniste, en ce sens que la théorie de la grâce est justifiée

« Par Phèdre malgré soi perfide, incestueuse. »

Une cabale fit tomber cette pièce, et Racine découragé voulut renoncer au théâtre. Il était pris de scrupules religieux et croyait bon de brûler ce qu'il avait adoré . . .

Son génie, cependant, n'était pas épuisé. En 1689, il composa, sur la prière de Madame de Maintenon, une tragédie, sans intrigue amoureuse, qui fut jouée d'abord par les demoiselles de Saint-Cyr. Cette tragédie, *Esther*, eut un grand succès. On a voulu y voir, et nous aimons à croire qu'on ne s'est point trompé, une protestation généreuse contre l'abominable édit qui venait d'exiler les protestants de France.

En 1691, Racine donna une autre tragédie, dont le sujet était encore tiré de l'Écriture sainte : « *Athalie* ». Voltaire, dont le jugement en ce qui concerne une tragédie religieuse, ne peut point être suspect, aurait voulu qu'on mit en marge de chaque vers d'*Athalie* ces trois mots : « Beau, sublime, harmonieux. » Il prétendait que cette pièce était « le chef d'œuvre de l'esprit humain ». *Athalie* est, en effet, une tragédie d'une majesté sublime. Toutes les fois qu'on la joue, maintenant encore, sur nos théâtres, le public l'acclame. Les chœurs ont été mis en musique par Mendelssohn et ces flots d'harmonie complètent l'impression grandiose que fait éprouver cette pièce d'une beauté antique.

Jean Racine mourut le 21 avril 1699, à demi disgracié par le roi qu'il avait aimé et glorifié toute sa vie, disgracié pour avoir osé écrire un mémoire sur la misère du peuple.

HENRIETTE PERRIN-DUPORTAL.

II. SCIENCES NATURELLES

Cours élémentaire de botanique

Première partie. — Anatomie et physiologie végétales

XVIII

Multiplication des plantes; leur répartition sur le globe terrestre

Les plantes se multiplient de façon naturelle par leurs graines. Il est toutefois possible de reproduire la plupart des végétaux par des méthodes artificielles : *bouturage, marcottage, greffe*.

Tout le monde sait ce que c'est que faire une bouture. Une bouture est une branche de la plante que l'on coupe, et que l'on met en terre par sa partie

coupée. Cette branche prend racine dans le sol et pousse comme la plante dont elle dérive. Presque toutes les plantes de nos jardins peuvent se reproduire par boutures. Exemples : les rosiers, les plantes grasses, les géraniums, etc.

Le marcottage diffère du bouturage en ce sens que la tige qui doit devenir une nouvelle plante n'est pas tout d'abord séparée de la plante-mère. On enfonce dans le sol quelques branches d'un végétal. Ces branches prennent racine; alors seulement on les coupe pour qu'elles vivent indépendantes. Beaucoup de végétaux dont les boutures ne réussissent pas se reproduisent par marcottage.

La greffe est une opération qui consiste à séparer une partie du corps vivant d'une plante pour la nourrir en parasite sur une autre plante. Les arbres fruitiers qui ne peuvent se reproduire ni par bouture, ni par marcottage, sont multipliés par greffe. On distingue deux sortes de greffe : la *greffe en écusson* et la *greffe en fente*.

Voici en quoi consiste la greffe en écusson : On a, par exemple, un prunier qui donne d'excellents fruits; on détache de cet arbre un fragment d'écorce portant un bourgeon-rameau et on le fixe dans une entaille faite dans la tige d'un prunier sauvage. Ce rameau est lié solidement dans la fente de l'arbre qu'on veut transformer; il se développe nourri par les racines de cet arbre et porte des fruits pareils à ceux du prunier auquel il a originairement appartenu,

Pour la greffe en fente, on procède de la manière suivante. On coupe par une section transversale la tige de l'arbre qu'on veut greffer. — On fend cette tige par le milieu et on introduit dans cette tige un rameau taillé en biseau pris sur l'arbre dont on veut perpétuer la variété. Ce rameau, solidement attaché, pousse en conservant les qualités de l'arbre dont il provient.

La greffe peut avoir lieu entre plantes différentes de la même espèce, entre espèces du même genre, entre genres d'une même famille, et même entre des végétaux appartenant à des familles différentes. C'est par la greffe qu'on obtient des fleurs et des fruits tout à fait inattendus, ou du moins particulièrement beaux. On peut même créer des variétés nouvelles. Le brugnon, pêche blanche à peau de prune, s'obtient en greffant un prunier sur un pêcher.

Examinons un peu comment les diverses espèces végétales sont réparties sur notre globe. Partons de l'équateur et marchons vers les pôles. Voici d'abord la zone torride avec ses superbes forêts vierges. Ici feuilles, fleurs et fruits poussent, s'épanouissent et mûrissent simultanément. Nommons les végétaux qui dominent. Ce sont les palmiers, les pandanus, les dragoniers, les fougères arborescentes, les bananiers, les bambous, les orchidées.

Après la zone tropicale viennent les zones tempérées. Les tiges des végétaux sont moins hautes, la coloration des fleurs moins éclatante, les parfums moins vifs. A mesure que l'on s'avance vers les pôles, la végétation devient plus exigüe et plus pâle. — Cependant quelques plantes font exception, empruntant au soleil de minuit un éclat extraordinaire.

Pendant les six mois d'été, les régions boréales ont une flore comparable à celle des montagnes de la Suisse. On y trouve des mousses, des graminées, des gentianes, des saxifrages, des pavots — seulement toutes ces plantes sont extrêmement petites.

Caractérisons, si nous le pouvons, chacune des parties du monde par sa flore propre.

En Amérique poussent à l'état sauvage la pomme de terre, le tabac, le maïs, la vanille, le cacao, le manioc, les cactus, le quinquina, l'ipécacuanha, le cam-pêche, les agaves.

En Asie ont pris spontanément naissance le mûrier, le cotonnier, la canne à sucre, le camphrier, le riz, le bananier, le citronnier, l'oranger, le café, le thé, l'olivier, le cocotier, la vigne, les céréales. Ce continent fournit une profusion de plantes alimentaires et utiles. Dans la seule flore du Japon, on compte plus de soixante-dix plantes comestibles.

En Afrique, nous trouvons les cocotiers, les dattiers, les dragoniers, beaucoup d'euphorbiacées, les orangers, les oliviers, les caroubiers, les palmiers, les tamariniers, les bananiers, les strélizias, les géraniums arborescents, les glaïeuls éclatants, les cycas superbes, les figuiers, les grenadiers, les baobabs, les ananas.

L'Australie est le paradis des eucalyptus, des acacias, des orchidées et des fougères.

Quant à l'Europe, elle tient le juste milieu entre les flores les plus diverses. C'est la région tempérée par excellence. On la peut diviser en trois royaumes végétaux : 1^o Celui des mousses et des saxifrages (nord extrême et Hautes-Alpes); 2^o celui des ombellifères et des crucifères (zone tempérée froide), 3^o celui des labiées et des caryophyllées (zone tempérée chaude). — Les arbres caractéristiques de l'Europe sont : le chêne, le sapin, le peuplier, l'ormeau, le pommier, le poirier, etc.

HENRIETTE PERRIN-DUPORTAL.

III. HISTOIRE

Mnémonique appliquée à l'histoire de France

L'étude de l'histoire de France nécessite de la part des élèves la plus grande attention. Cela provient de la multiplicité des faits et des dates que l'intelligence a peine à retenir. Pour si exercée qu'elle soit, la mémoire n'en pourra conserver le souvenir, à moins que l'application ne soit constante et l'attention toujours en éveil.

Mais ces difficultés que présente l'étude de l'histoire ne sont qu'apparentes. Une simple remarque, une coïncidence bizarre dans les faits ou les dates, un rapprochement entre des événements semblables, contribuent beaucoup à graver dans la mémoire la plus rebelle des souvenirs qui jusqu'alors n'avaient pu être retenus. C'est ce que nous allons montrer par quelques remarques mnémoniques, prises au hasard dans l'histoire de France.

Toutes les fois que trois frères se sont succédé sur le trône, il y a eu changement de branche. Ainsi Philippe IV le Bel a laissé trois fils : Louis X, Philippe V et Charles IV. Avec eux s'éteignit la maison des Capétiens et après eux commença celle des Valois. Henri II laisse trois fils : François II, Charles IX, Henri III. La famille des Bourbons succède à celle des Valois.

Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, petit-fils de Louis XV, meurent sans laisser d'héritiers directs.

Charlemagne est couronné à Rome par le pape en l'an 800.

Napoléon I^{er} est sacré à Paris par le pape en 1804.

Charlemagne meurt en 814, et Louis le Débonnaire monte la même année sur le trône; mille ans plus tard, Napoléon abdique et Louis XVIII devient roi (1814).

L'avènement de Louis XIV a lieu en 1643 et sa mort en 1715. En additionnant les chiffres de ces dates on trouve pour somme 14 (XIV).

Pour retenir les traités conclus par Mazarin et ses successeurs sous Louis XIV, il suffit de se rappeler le mot « Panurb » qui est fait avec la première initiale du nom des traités : — Pyrénées — Aix-la-Chapelle — Nimègue — Utrecht — Rastadt et Bade.

De même pour le règne de Louis XV, le mot à retenir est « Vap » — Vienne — Aix-la-Chapelle — Paris.

L'originalité de ces mots contribue beaucoup à les graver dans la mémoire.

Les trois derniers rois qui ont porté le nom de Henri ont succombé de mort violente. Henri II meurt des suites d'une blessure, Henri III est assassiné par Jacques Clément, Henri IV par Ravaillac.

Les princes qui ont régné pendant 40 ans ont commencé ou fini par l'exil ou la captivité : Napoléon de 1804 à 1814. — Louis XVIII de 1814 à 1824.

La révolution suit de deux siècles l'avènement des Bourbons : 1589-1789.

Entre Philippe I et Philippe II, deux Louis s'interposent : Louis VI et Louis VII ; de même entre Philippe II et Philippe III : Louis VIII et Louis IX.

Le plus long règne de l'histoire de France est celui de Louis XIV. Il a duré soixante-douze ans. Les plus courts sont ceux de Louis V et de François II ; ils ont duré tous deux un an : 986 à 987 et 1559 à 1560. D'après *Albert d'Or-muchet*.
F. BUCHE.

IV. QUESTIONS D'EXAMENS

JURA BERNOIS

Certificat d'études primaires

Printemps 1898

Questions posées aux examens de sortie anticipée de l'école. (Art. 60 de la loi sur l'instruction primaire du canton de Berne du 6 mai 1894).

Histoire biblique

1. Dans quelle situation se trouvait le peuple juif à l'époque de la naissance de Jésus-Christ ?
2. Qu'attendait alors ce peuple ?
3. Qui prépara les Juifs à recevoir les enseignements de Jésus-Christ ?
4. Quelle précaution prit Jésus-Christ pour que son œuvre pût être continuée après sa mort ?
5. Nommez 4 des disciples de Jésus.
6. Quelle parabole de Jésus nous montre qu'il aimait les enfants ?
7. Qu'est-ce qu'il recommande tout particulièrement d'éviter à l'égard des enfants ?
8. Comment Jésus donnait-il ordinairement ses enseignements ?
9. Quel est le plus grand de ses discours ?
10. Comment appelle-t-on le commencement de ce discours ?
11. Quelle prière Jésus a-t-il enseignée à ses disciples ?
12. Que devons-nous faire à l'égard de nos ennemis ?
13. Quel est le contraire de la vraie piété ?
14. Qu'est-ce que c'est que Mammon ?
15. Citez une parole de Jésus où il est question de Mammon.
16. Citez une parabole qui nous montre l'amour de Dieu pour le pécheur.
17. Nommez deux disciples qui se sont rendus coupables à l'égard de leur maître.
18. Pour qui est la première pensée de Jésus sur la croix et comment l'exprime-t-il ?
19. Quel est le cinquième livre du nouveau Testament ?
20. Que nous rappelle la fête de Pentecôte ?
21. Qui a le plus travaillé à répandre le christianisme dans le 1^{er} siècle ?
22. Dans quel pays l'apôtre des Gentils a-t-il fondé des églises ?
23. Que faisait l'apôtre Paul pour ces églises quand il ne pouvait aller les visiter ?
24. Comment ont agi les empereurs romains à l'égard des premiers chrétiens ?

Encres indélébiles en 24 couleurs

Encre de Chine liquide

essayées et recommandées par MM. les professeurs, architectes, etc.

Encre pour écoles et administrations fabriquées par 79

Schmuziger & Co., Aarau

Se vendent dans toutes les papeteries

3 premiers prix

Cartes de visite

ordinaires et de fantaisie

Imprimerie

C. Schweizer & Co., Bienne

CHOCOLAT SUCHARD

Accords. — Réparations.

FONDÉ 1807

HUG FRÈRES & C^{IE}, ZURICH

FONDÉ 1807

Magasin de musique, vente et abonnement



Pianos de construction solide, châssis en fer, haut. 126 cm., excellent mod. suisse, à 7 octaves fr. 675

Pianettino de 5 octaves fr. 375.

Piano d'étude de 6 octaves fr. 550.

Pianos des meilleurs facteurs de la Suisse et de l'étranger.

HARMONIUMS américains et allemands, pour la famille, l'église et l'école, depuis 110 fr.

VENTE — LOCATION — AMORTISSEMENT

VIOLONS p^r séminaires, régents et élèves, avec archet, boîte, cordes, etc.

Tous les instruments et accessoires de musique.

Zither-harpes, instruments à manivelles, boîtes à musique, etc.

Conditions spéciales p^r Instituteurs, etc.



Accords. — Réparations.

Garantie. — Amortissement.

Garantie. — Amortissement.

ANÉMIE

PILULES D^r BLAUD

CHLOROSE

LES PÂLES COULEURS (MALADIE DES JEUNES FILLES)

Elles sont employées avec le plus grand succès depuis plus de 50 ans par la plupart des médecins français et étrangers.

Les VÉRITABLES PILULES BLAUD se vendent seulement en flacons de 100 et 200 pilules et ne se détaillent jamais.

Chaque pilule porte gravé le nom de l'inventeur comme ci contre :

A. SCIORELLI, 2, Place des Vosges, Paris.



AGENCE & DÉPOT

de la

Fabrique suisse d'appareils de gymnastique

INSTALLATIONS COMPLÈTES

d'emplacements et de salles de
gymnastique

d'après les meilleurs
systèmes

Hri WÄFFLER, prof. de gymnastique, AARAU

Vente
d'appareils de
gymnastique d'une
construction pratique, so-
lide et élégante pour la gym-
nastique des écoles, des sociétés et
des particuliers. Engins pour la gymnas-
tique de chambre: Trapèzes et anneaux à hau-
teur variable, cannes, haltères, massues et spéciale-
ment **l'extenseur à cordes élastiques** (Sys-
tème Trachsler), appareil excellent, simple et à applications
multiples pour la gymnastique rationnelle des deux sexes.

122

Librairie F. PAYOT à Lausanne

Cours élémentaire d'histoire naturelle à l'usage de l'enseignement secondaire.

1^{re} année : Histoire naturelle de l'homme, par GOLLIEZ et OETTLI, ill. fr. 2. 25.

2^{me} » Botanique, par J. OETTLI, ill. fr. 3. —

3^{me} » Zoologie, par H. BLANC, ill. fr. 3. 75.

Descriptions d'animaux et de minéraux à l'usage des écoles, par A. JAQUET,
ill. fr. 1. 25.

Notions de physique, à l'usage des écoles populaires, par le même, ill. fr. 2.

Notions de physiologie humaine et éléments d'hygiène populaire à l'usage des
écoles primaires (degré supérieur), par A. JAQUET, ill. fr. 1. —

L'Ecole musicale. Recueil de chants à deux et à trois voix, accompagné
d'une théorie élémentaire de la musique vocale, fr. 1. 60.

L'Ami de la jeunesse. Recueil méthodique de chants à deux ou trois voix
égales, par S. NEUNSWANDER; 2^{me} cahier 80 cent; 3^{me} cahier:
Exercices journaliers douze chants à deux ou trois voix égales, 30 ct.

La théorie musicale suivie de quelques notions d'harmonie, d'un exposé
succinct de la musique chiffrée, des noms des principaux compo-
siteurs et d'un lexique des termes musicaux, par C.-C. DÉNÉRÉAZ.
2^{me} édition revue et augmentée, fr. 2. 50.

Divertissements gymnastiques de l'enfance. Jeux et rondes pour les écoles,
les jardins d'enfants, les salles d'asile et les familles, par F. ALLE-
MAND, fr. 1. 50.

419

On désire acheter

la collection aussi complète que possible
de la *Petite Tribune littéraire*, journal paru
à Porrentruy en 1885—1886 sous la direc-
tion de F. Allemand. — Adr. les offres en
indiquant le prix à **M. A. Baumgartner**,
gérant de l'*Educateur* à **Bienne**. 120

150 instituteurs

qui correspondent en allemand, sont de-
mandés dans des villes et villages de con-
trées vinicoles comme correspondants
pour un journal suisse. (M. 10018 Z.)

Offres sub. **Z. L. 6686** à **Rodolphe
Mosse, Zurich**. 121

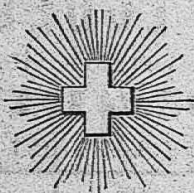
DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

XXXIV^{me} ANNÉE

BIENNE

N^o 23

1^{er} Décembre 1898



L'ÉDUCATEUR

Organe de la Société pédagogique de la Suisse romande

PARAISSENT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Direction du journal :

M. H. GOBAT, Inspecteur scolaire
DELÉMONT

Gérance :

M. A. BAUMGARTNER, Instituteur
BIENNE

Rédaction de la partie pratique :

M. E. PÉQUEGNAT, Directeur de l'École secondaire, DELÉMONT

Tout ce qui concerne les mathématiques devra être adressé à
M. H. PRÊTRE, Maître au Progymnase, BIENNE

Comité central. — GENÈVE : MM. W. Rosier, prof.; Louis Favre, Baatard, inst., à Genève; Ch. Thorens, inst., à Lancy. — VAUD : MM. F. Cornamusaz, inst., à Trey; F. Guex, directeur des Ecoles normales; Gagnaux, syndic de Lausanne. Henchoz, adjoint au Département; Dériaz, inst., à Dizy; Rochat, inst., à Yverdon. — NEUCHÂTEL : MM. L. Latour, inspecteur, à Corcelles; Clerc, directeur, La Chaux-de-Fonds; Grandjean, inst., Le Locle. — FRIBOURG : M. Léon Genoud, directeur. — JURA BERNOIS : MM. Mercerat, inst., à Sonvillier; H. Duvoisin, directeur, à Delémont; Schaller, directeur, à Porrentruy. — SUISSE ALLEMANDE : Fr. Fritschi, maître second., à Neumünster-Zurich.

Comité directeur. — MM. Dr. A. Gobat, conseiller d'Etat, président honoraire. — A. Gylam, inspecteur, président. — F. Bueche, vice-président. — H. Gobat, rédacteur en chef. — A. Baumgartner, gérant. — E. Germiquet, secrétaire. — E. Péquegnat, H. Prêtre et F. Bœgli, membres adjoints.

La Direction du journal annonce tout ouvrage qui lui est adressé, et en donne un compte rendu, s'il y a lieu.

Prix de l'abonnement : 5 fr.

(Union postale, le port en sus)

Prix des annonces :

20 cent. la pet. ligne (étranger : 25 c.)

Pour les annonces, s'adresser directement à
L'IMPRIMERIE C. SCHWEIZER & CIE, A BIENNE

Caisse de secours des Instituteurs romands

L'AGENDA DES ÉCOLES POUR 1899

est en vente, au prix de fr. **1. 50**, chez
Albert BAUMGARTNER,
 gérant de l'*Educateur*, Bienne.

Ch. Eggimann & Co., libraires-éditeurs, Genève

VIENT DE PARAÎTRE :

- A. LESCAZE. — Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache
 auf Grundlage der Anschauungen fr. 3.—
 Atlas de poche de la Suisse. 2^{me} édition » 4.—
 Mme A. BRATSCHI-SIMOND. — Manuel de coupe et confection . . . » 8.—

- A. CORBAZ. — Exercices et problèmes d'arithmétique. 3 séries.
 1^{re} série : Elève 70 cent., Maître fr. 1. —
 2^{me} » » 90 » » 1. 40
 3^{me} » » fr. 1. 20 » » 1. 80

- A. CORBAZ. — Calcul oral. 1^{re} série: 60 cent., 2^{me} série: 80 cent.,
 3^{me} série: 90 cent.

- A. LESCAZE. — Manuel élémentaire de langue allemande.
 1^{re} partie fr. 1. 50, 2^{me} partie fr. 2. 25.

- A. LESCAZE. — Premières leçons d'allemand. 60 cent.

Envoi sur demande de notre catalogue d'ouvrages d'occasion.

100

RENTES VIAGÈRES

Les placements viagers peuvent être constitués par des versements au comptant ou par cession de titres, d'effets publics, d'obligations hypothécaires, etc.

Age du rentier	Versement unique pour une rente viagère immédiate de 100 fr. par an	Age du rentier	Rente annuelle pour un placement de 1000 fr.
50	1461. 95	50	68. 40
55	1290. 15	55	77. 51
60	1108. 80	60	90. 19
65	923. 83	65	108. 25
70	776. 77	70	128. 74

Les *nouveaux tarifs*, les *prospectus* et les *comptes-rendus* sont remis gratuitement à toute personne qui en fait la demande à l'Agence ou à la Direction de la

Société suisse
 d'Assurances générales sur la vie humaine
Précédemment : Caisse de Rentes-Suisse
 à ZURICH.